

Couffé - Info

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 321 - novembre-décembre 2017 et janvier 2018



**L'ENVIRONNEMENT,
UNE RÉFLEXION PERMANENTE
POUR VOTRE CADRE DE VIE.**

**P. 2 :
L'environnement**

**P. 6 : cimetière
Abandon de
concessions**

**Insérés dans ce n° :
. Prog Téléthon
. Enquête com**



En couverture de ce numéro :

Le Comité consultatif environnement

Le Comité consultatif environnement, composé de sept élus au Conseil municipal et de cinq membres extérieurs, se réunit régulièrement et traite des sujets qui nous concernent tous : préserver et améliorer la qualité de notre cadre de vie. Le C.C. a pour mission, entre autres, la mise en place de la démarche O'phyto qui a pour but de réduire au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires pour le désherbage. L'action est déjà bien en place. Aujourd'hui quatre secteurs nécessitent encore l'utilisation de produits chimiques : le cimetière, les pavés devant l'église et la mairie et les terrains de foot.

Le O'Phyto a engendré des investissements comme le rechargement en sable des allées du plan d'eau, afin de procéder à un désherbage mécanique, et l'achat d'une balayeuse pour les trottoirs.

Le C.C. Environnement s'occupe également du fleurissement du bourg et de la gestion des espaces verts. Des efforts sont actuellement consentis afin d'améliorer la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année, ceci passe par un investissement sur plusieurs années.

En collaboration avec la COMPA, le Comité est partie prenante dans la gestion des déchets. Un arrêté municipal a été rédigé afin de lutter contre les dépôts sauvages. Cet été, le C.C. a mis en place la collecte de cartons usagés effectuée par un opérateur extérieur auprès des entreprises de la commune, double avantage : un service pour les entreprises et un retour financier pour la commune.

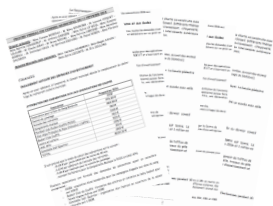
La préservation et l'amélioration des sentiers pédestres fait également partie des missions du Comité consultatif.

La commission environnement travaille en étroite collaboration avec tous les membres des services techniques de la commune et celle-ci les remercie pour leur travail et leur implication.

Pascal ROBIN, Conseiller municipal délégué à l'environnement.



Vie municipale



Compte-rendu du Conseil municipal du 14 septembre 2017

Les comptes rendus
sont disponibles
dans leur
intégralité sur le
site internet de la
commune
www.couffe.fr
Retrouvez ici les
résumés.

Présents : M. Rémy BOURCIER, M. Laurent COQUET, Mme Martine CORABOEUF, Mme Nathalie COURGEON, Mme Sylvie LE MOAL, Mme Patricia LEBOSSE, Mme Sylvie LECOMTE, Mme Suzanne LELAURE, M. Claude LERAY, M. Bruno MICHEL, Mme Géraldine MOREAU, M. Bertrand RICHARD, M. Pascal ROBIN, Mme Florence SALOMON, M. Éric SOULARD.

Absents excusés : Mme Magali JAHAN.

Absents excusés avec pouvoirs : Mme Josiane BOIZIAU, M. Anthony GARNIER, M. Dominique NAUD.

Attribution d'avantage en nature : repas au restaurant scolaire

Les agents travaillant au restaurant scolaire, à la pause méridienne et aux Temps d'Activités Municipaux (TAM) peuvent bénéficier, au titre de leur activité, du repas de midi. Cette prestation constitue, pour les agents concernés, un élément complémentaire de rémunération appelé « avantage en nature ».

Les avantages en nature sont considérés comme un élément de rémunération. Ils doivent donc être inclus dans l'assiette des cotisations sociales à la charge des employeurs et des salariés.

Au 1^{er} janvier 2017, le montant forfaitaire de l'avantage en nature « repas » mis à jour par l'URSSAF est de 4,75 € par repas.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise l'attribution gratuite de repas, lors des journées de travail, au titre

d'un avantage en nature, lorsque les nécessités de services et les contraintes correspondantes obligent les agents à rester sur leur lieu de travail.

Validation du devis de reprographie du bulletin annuel

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité valide les devis des Ets GLEMIN, 736 rue du Verger 44150 ANCENIS pour l'édition du bulletin municipal annuel pour un montant total de 2 172,00 € HT.

Actualisation des indemnités de fonction des élus

Considérant les éléments de barème à prendre en compte ci-après :

- **population 2017** : 2 504 habitants
- **indice 1022 (février 2017 à titre indicatif)** : 3 870,65 €

- **taux maximal en % de l'indice 1022 (à titre indicatif)** : maire : 43,00 %
soit adjoints : 16,50 %

- **enveloppe indemnitaire maximale (par mois)** : 4 857,86 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'actualiser avec effet au 1^{er} janvier 2017, le régime des indemnités de fonction des élus municipaux comme suit :

- **Indemnité maire** - taux de référence de l'indice brut 1022 (à titre indicatif) en % : Taux voté 38,00%
- **Indemnité adjoint** - taux de référence de l'indice brut 1022 (à titre indicatif) en % : Taux voté 14,25%
- **Indemnité conseiller délégué** - taux de référence de l'indice brut 1022 (à titre indicatif) en % : Taux voté 3,90 %
- **Indemnité conseiller municipal** - taux de référence de l'indice brut 1022 (à titre indicatif) en % : Taux voté 0,76%

Vie municipale

Rapports annuels 2016 : Déchets ménagers, Assainissement collectif et non collectif, Aéroport (COMPA), Prix et qualité du service de l'eau (Atlantic Eau)

Le conseil municipal a pris connaissance des rapports qui sont à disposition en mairie.

Comptes rendus de Commissions / Comités

Bibliothèque du 26-06-2017

- Le Comité manque de bénévoles. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître.

- Nom de la bibliothèque : appel à la population jusqu'au 04 octobre 2017 pour proposer un nom.

Urbanisme du 06-09-2017

Lecture des dossiers instruits lors de cette commission.

Intercommunalité

Actualités SIVOM du secteur de Ligné

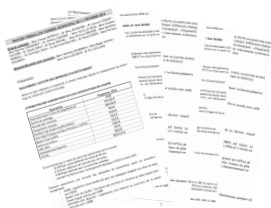
Soirée conférence-débat « l'épuisement parental, parlons-en » Mercredi 15 Novembre 2017 à 20h00 à LIGNÉ (Espace culturel Le Préambule - Place de Presteigne).

Questions diverses

- Ouragan IRMA : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer un don de 100 € à « Pompiers solidaires des Pays de Loire » pour le secours de la population haïtienne, 100 € à l'Association des Maires de France (AMF) pour secourir les victimes d'IRMA dans la zone Caraïbes, via les ONG déjà mobilisées sur place : protection-civile.org et Croix-rouge.fr.

- Transfert de compétence transport à la Région : le Conseil est informé du transfert de compétence transport du Département vers la Région à compter du 1^{er} septembre 2017.

- Avis favorable de la COMPA pour la modification du temps de l'agent de la bibliothèque et projet de titularisation.



Compte-rendu du Conseil municipal du 12 octobre 2017

Présents : Mme Josiane BOIZIAU, M. Rémy BOURCIER, M. Laurent COQUET, Mme Martine CORABOEUF, Mme Nathalie COURGEON, M. Anthony GARNIER, Mme Magali JAHAN, Mme Sylvie LE MOAL, Mme Sylvie LECOMTE, Mme Suzanne LELAURE, M. Bruno MICHEL, Mme Géraldine MOREAU, M. Dominique NAUD, M. Bertrand RICHARD, M. Pascal ROBIN

Absents-excusés avec pouvoirs : Mme Patricia LEBOSSE, M. Claude LERAY, Mme Florence SALOMON, M. Éric SOULARD.

Admissions en non-valeur

La Trésorerie publique d'Ancenis a transmis la liste des créances irrécouvrables concernant les exercices 2011, 2014, 2015 et 2016. Après en avoir délibéré par 3 abstentions, 1 voix contre et 15 voix pour, le Conseil municipal décide d'admettre en non-valeur le montant de 3 053,38 € sur le budget principal 2017 (impayés restaurant scolaire).

Choix du bureau d'étude pour la maîtrise d'œuvre, le suivi d'exécution de l'AD'AP de patrimoine et de la réalisation des registres d'accessibilité

Le Conseil municipal par délibération du 08 septembre 2016 avait approuvé l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) correspondant à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité jusqu'à 9 ans à compter de 2017.

Pour rappel : l'enveloppe prévisionnelle, hors coût de la maîtrise d'œuvre, pour l'Ad'AP, est estimée à 420 582,50 € HT, soit 504 699,00 € TTC pour la totalité et de la durée de l'Ad'AP qui est composé de 3 périodes de 3 ans chacune.

Une mise en concurrence a été réalisée concernant ce marché. Douze dossiers de candidature ont été retirés. À l'issue de la date limite de dépôt des candidatures, deux plis ont été reçus. Il s'agit de ceux des candidats suivants :

Pli n°1 : INGETRIE - 2 bis Bd de la Paix 13 640 LA ROQUE D'ANTHERON

Pli n°2 : A2CH - 5 rue Eugène Pottier 44340 BOUGUENAIS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de choisir INGETRIE pour un montant de 41 040,00 € HT soit 49 248,00 € TTC.

Convention d'occupation précaire du domaine public entre la commune de Couffé et M. et Mme Barthélemy (Boulangers) pour l'installation d'un distributeur de pain

M. et Mme BARTHELEMY ont formulé une demande pour l'installation d'un distributeur automatique de pain devant leur propriété sur le domaine public.

M. et Mme BARTHELEMY sont favorables pour prendre en charge :

- la totalité des travaux d'installation ;
- le raccordement électrique ainsi que les dépenses d'électricité et tout autre frais liés à l'installation et le fonctionnement de ce distributeur automatique ;
- la fourniture et la pose de deux potelets de protection et de sécurité devant le distributeur si l'installation se fait à côté de leur boulangerie ;
- la redevance annuelle fixée par le Conseil municipal.

Vie municipale

La mairie a sollicité l'avis du Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui conseille cette installation sur le lieu de l'ancienne cabine téléphonique, près de l'épicerie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 5 voix contre et 14 voix pour donne un avis favorable en suivant les préconisations du Conseil départemental et fixe la redevance annuelle à 240 €, à compter de la date de signature de la convention d'occupation précaire du domaine public.

Création de la commune nouvelle « Vallons-de-l'Erdre »

Par courrier en date du 27 septembre 2017, la Préfecture de la Loire-Atlantique informe la commune que les communes de Freigné, Bonnoeuvre, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz ont délibéré le 07 avril 2017 pour créer la commune nouvelle « Vallons-de-l'Erdre » à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour permettre la création de cette commune nouvelle, l'État saisit, pour avis, les conseils municipaux membres de la COMPA.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 1 abstention et 18 voix pour émet un avis favorable sur le rattachement envisagé de la commune nouvelle « Vallons-de-l'Erdre » à la COMPA.

Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT) du 15 septembre 2017 de la COMPA

Conformément à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de La République) du 7 août 2015, les compétences relatives aux aires d'accueil des gens du voyage et des zones d'activités sont dévolues aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2017.

Par ailleurs, les communes seront amenées à se prononcer sur les transferts des compétences « Équipements aquatiques » et sur le second volet de la compétence « Lecture publique ».

La commission locale d'évaluation et des charges transférées a également évalué les transferts de charges relatifs à l'intégration de la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Les évolutions de compétences ont des conséquences sur les relations financières entre les communes et l'intercommunalité et notamment par le biais de l'attribution de compensation qui permet l'adaptation des ressources fiscales aux changements de compétences.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve ce rapport.

Comptes rendus de Commissions / Comités

Animations culturelles

- Retour sur le spectacle du 16 septembre (62 entrées) et préparation de celui du 7 octobre « Six pieds sur terre » ;
- Scène de l'Althéa : la scène a été vernie en noir mat.

Bibliothèque

- Une nouvelle bénévole a rejoint la commission : Mme MORDRELLE Marie-Luce ;
- Installation d'un nouveau logiciel pour l'ensemble des bibliothèques du réseau ;
- Le planning des permanences pour octobre et novembre a été établi ;
- Les achats des ouvrages vont être effectués pour la fin de l'année.

Vie associative et affaires sociales

Préparation du Téléthon : dates officielles les 8 et 9 décembre mais la commune de Couffé maintient les 1^{er} et 2 décembre 2017.

Questions Diverses

Nom de la bibliothèque : suite aux suggestions des Coufféens, trois noms ont été retenus et vont être soumis à la population par le biais du bulletin annuel de janvier 2018.

Information sur le PACS : à compter du 1^{er} novembre 2017, le PACS se fera en mairie par un officier d'état civil.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Situation) : il s'agit d'un exercice effectué à l'école publique le 11 octobre 2017.

Modification des vacances scolaires de printemps : les vacances de printemps ont été modifiées – Nouvelles dates : du 25 avril 2018 au 14 mai 2018.

AFLA (Agence Foncière de Loire-Atlantique) : changement d'interlocuteur, Mme Lise LE DENMAT est remplacée par M. Clément ZINK à compter du 1^{er} octobre 2017.

Echo d'Ancenis : départ de Mme BENOIT Véronique, correspondant de presse à compter du 1^{er} novembre 2017 (le poste de correspondant est donc vacant).

Prochaines réunions

de Conseil municipal :

à 20h,

le jeudi 09 novembre 2017

le jeudi 14 décembre 2017

*La municipalité nous invite à l'échange des vœux
Dimanche 14 janvier 2018
à 11h00, salle polyvalente*

Vie municipale

Les T.A.M.

La nouveauté de cette rentrée : un planning TAM par période ! !

Entre chaque période de vacances scolaires, les enfants se sont répartis les mardis et vendredis dans des ateliers « projets » proposant des activités qui évoluent de séance en séance.

Une façon agréable de prendre son temps pour découvrir l'improvisation, peaufiner ses pas de danse, créer son propre jeu de société mais aussi aborder le « Street Art » ou devenir un scientifique confirmé.



Les lundis et jeudis, les enfants voguent d'un atelier à un autre en fonction de leurs envies et besoins du jour : ils créent des bijoux, composent leur « Pixel Art », jouent entre copains dans la cour, lisent, ou profitent tout simplement des jeux de sociétés et autres jouets mis à disposition.

Une rentrée animée et pleine de surprises !



Séance scientifique
sur l'électricité statique



Construction majestueuse
des CP

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à venir me rencontrer. Je suis présente à la mairie, entre 10h et 11h tous les matins avant les TAM. Vous pouvez également me contacter par téléphone ou par mail.



Coordinatrice TAM Capucine DUPONT

Contact : 02 40 96 50 05

coordonateuram@couffe.fr

Cimetière communal

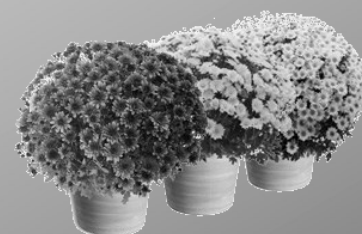
Procédure pour abandon de concessions

Un état des lieux a été effectué récemment dans le cimetière communal. Il a été constaté que de nombreuses concessions n'étaient pas entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'avère nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Nous vous informons que la liste des concessions visées par cette procédure est tenue à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'entrée de la Mairie.

**CETTE CONCESSION EN ÉTAT
D'ABANDON FAIT L'OBJET
D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE
PRIÈRE DE S'ADRESSER
À LA MAIRIE**

Entretien du cimetière

Lors du nettoyage des tombes, merci de déposer les déchets à l'endroit prévu à cet effet, dès que possible, afin de permettre l'enlèvement en temps utile.



Commémoration

Armistice du 11 novembre 1918

La municipalité et l'Amicale des anciens combattants de Couffé ont l'honneur de vous convier **le samedi 11 novembre 2017** à la commémoration de l'Armistice de la première Guerre mondiale à Couffé.

- 10h15 Rassemblement à la Mairie (parking)
- 10h30 Messe
- 11h30 Cérémonie au cimetière

Un vin d'honneur sera ensuite servi, salle du Conseil en mairie. Vous êtes tous conviés à cette commémoration, les enfants sont également les bienvenus.



Guide pratique



Le guide pratique regroupant des informations sur la commune (Conseil municipal, vie économique, vie associative, infos pratiques) sera distribué très prochainement à chaque famille ayant des enfants dans les écoles de Couffé (surveillez les cartables). Ce guide sera également à votre disposition début novembre aux endroits suivants : mairie, bureau de tabac, épicerie, boulangerie, boucherie-charcuterie, pharmacie, cabinet médical, salon de coiffure.

Il est également consultable sur le site internet : www.couffe.fr

16 ans = recensement à la JDC

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Les garçons et filles nés en **2001** doivent se présenter en **mairie, à partir de leur date anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. Retrouvez tous les renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr



Après-midi récréatif pour les + de 60 ans isolés

Vous avez plus de 60 ans et vivez seul(e) chez vous.

Si vous souhaitez à l'approche de l'hiver rompre la monotonie, la Commission sociale et le C.C.A.S. vous proposent un après-midi convivial avec une animation spectacle/goûter :



**le mercredi 15 novembre 2017 à 14h30
à la salle polyvalente de Couffé.**

Vous avez dû recevoir une invitation. En cas d'oubli de notre part ou si vous venez d'arriver sur la commune, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. (Possibilité de venir vous chercher à domicile).

Révision des listes électorales

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique en cas de changement de commune.

Les nouveaux habitants majeurs sont invités à se présenter en mairie avec leur carte d'identité et un justificatif de domicile **avant le 31 décembre 2017** pour pouvoir voter en 2018.



ATTENTION : vous êtes électeur à Couffé et vous avez changé d'adresse au sein de la commune ?

Si votre carte d'électeur ne contient pas la nouvelle adresse, veuillez en aviser la mairie soit en envoyant un mail à mairie@couffe.fr ou en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Précisez qu'il s'agit d'un changement d'adresse sur la liste électorale de Couffé, donnez votre nom, prénom, ancienne et nouvelle adresses à Couffé, si votre changement d'adresse occasionne un changement de bureau de vote, la modification sera faite lors de la prochaine refonte des listes.

Bruits de voisinage

Le code de la santé publique indique par décret :

"Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité".

Chacun est prié de respecter son voisinage pour un vivre-ensemble agréable.



Stationnement devant les commerces

Le stationnement des véhicules devant la boulangerie, la boucherie-charcuterie et l'épicerie, est réservé aux arrêts-minute de la clientèle de ces commerces.

Bibliothèque municipale

Les rendez-vous à venir de la bibliothèque !

Du côté des tout-petits

Petitpatapons

Jeux de doigts, comptines, chansons et petites histoires pour les tout-petits de 0 à 3 ans. Parents, grands-parents, assistantes maternelles, venez partager un moment de complicité autour des livres !



Vendredi 24 novembre et vendredi 19 janvier à 10h,
à la bibliothèque (gratuit, sur inscription).

Spectacle « Les Brico Comptines » (à partir de 18 mois)



Pour finir l'année sur une note originale, les tout-petits auront eux aussi leur spectacle ! Dominique Posca de la compagnie Mano & Co va présenter un spectacle de comptines, suivi d'un petit atelier bricolage, adapté aux tout-petits.

Vendredi 15 décembre, à 10h à la bibliothèque (Gratuit, sur inscription).

Pour les plus grands, à partir de 4 ans

Spectacle « Contes en kit de Noël »

Un spectacle de contes autour de héros curieux en quête d'aventures à la veille de Noël, proposé par la conteuse Dominique Posca de la compagnie Mano & co.



Pour les enfants dès 4 ans.

Mercredi 20 décembre à 15h, à la salle des Chênes (Gratuit, sur inscription)

Et toujours...

Soutien scolaire : Noël Chenouard, bénévole à la bibliothèque et professeur à la retraite, propose gratuitement, à la bibliothèque, des cours de soutien en mathématiques, pour les collégiens et lycéens. Renseignez-vous directement auprès de Noël Chenouard au 02 40 96 53 10.

Des nouvelles de la future bibliothèque



Vous avez été nombreux à nous donner des idées de noms pour la future bibliothèque, merci beaucoup ! Nous avons reçu une soixantaine de propositions de noms ! Vous découvrirez les 3 noms retenus pour le vote dans le bulletin annuel...



Les dernières infos du réseau Biblio'Fil !

Dès janvier 2018, les lecteurs de la COMPA bénéficieront d'une carte unique pour emprunter sur tout le réseau des 27 bibliothèques de la COMPA ! Informations et détails sur le fonctionnement dans le bulletin annuel...

Prix Lire en Pays d'Ancenis

La 6^e édition du prix « Lire en Pays d'Ancenis » a été lancée le 13 octobre, à Pannecé. Les 6 romans sélectionnés sont :

- ✓ « Bons baisers de Mesménie » de Fabienne Betting ;
- ✓ « Une bouche sans personne » de Gilles Marchand ;
- ✓ « Lucie ou la vocation » de Maëlle Guillaud ;
- ✓ « Ecorces » de Xavier Gloubokii ;
- ✓ « Hiver à Sokcho » de Elisa Shua Dusapin ;
- ✓ « Elles sont parties pour le Nord » de Patrick Lecomte.

Pour participer au prix, c'est très simple : d'octobre 2017 à mai 2018, il vous faut lire au moins 4 des 6 romans sélectionnés (disponibles à la bibliothèque) et voter pour celui que vous préférez en mai !

Pour plus de renseignements sur le déroulement du Prix, les événements autour de la sélection et pour vous inscrire : rendez-vous à la bibliothèque !

RAPPEL NOUVEAUX HORAIRES depuis le 04 octobre,



Les mercredis de 15 h 00 à 17 h 30
Les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30
Les samedis de 10 h 00 à 12 h 00
Les dimanches de 11 h 00 à 12 h 30

Fermé le dimanche 12 novembre 2017

La bibliothèque recherche des bénévoles !



Vous aimez les livres et vous aimez partager vos découvertes ? Vous souhaitez participer activement à la vie culturelle de Couffé ?

N'hésitez plus, rejoignez l'équipe de la bibliothèque et venez partager vos idées !

Vous assurerez les permanences d'ouverture, vous participerez aux choix des livres et aux animations.

La nouvelle bibliothèque ouvrira ses portes au printemps 2018, elle a besoin de vous !

**Pour toutes questions sur la bibliothèque,
pour les inscriptions aux animations,
contactez Mélanie Roussety-Guégan**
(responsable de la bibliothèque)

par mail à l'adresse suivante : bibliotheque@couffe.fr
ou par téléphone au : 02 40 96 37 28

Vie municipale

Les rendez-vous à ne pas manquer sur Couffé

NOVEMBRE

Samedi 4	VMLC (Vélo Marche)	Soirée Pot au feu	Salle polyvalente
Mercredi 8	Commission vie associative	Calendrier des fêtes	Salle des chênes
samedi 11	AFN / Municipalité	Commémoration du 11 novembre 1918	
Samedi 11	Les amis du Hâvre	Concours de belote	Salle polyvalente
Dimanche 12	APE Hugues-Aufroy	« Vide ta chambre »	Salle polyvalente
Mercredi 15	Commission sociale et CCAS	Après-midi récréatif	Salle polyvalente
Vendredi 17	C.A.F.P.A.	Assemblée générale	Salle des Chênes
Samedi 18	Les amis du Hâvre	Concours de pêche	Plan d'eau
18 & 19	Commedia	Spectacle	Althéa
Vendredi 24	Comité de Jumelage	Assemblée générale	Salle des Chênes
24,25 & 26	Commedia	Spectacle	Althéa
Samedi 25	La Conquérante Musique	Repas cassoulet	Salle polyvalente
Dimanche 26	ADSB	Concours de belote	Salle polyvalente
Mardi 28	Commedia	Spectacle	Althéa

DECEMBRE

1er & 2	Commedia	Spectacle	Althéa
1er & 2	Téléthon	Commune et associations de Couffé	Salle polyvalente et sport
Dimanche 3	Amicale des retraités	Thé dansant	Salle polyvalente
Dimanche 10	Comité de Jumelage	Marché de Noël	Salle polyvalente
Samedi 16	Commission culturelle	Programmation : soirée ciné « Ma vie de Courgette »	Althéa
Vendredi 22	Ecole Hugues-Aufroy	Spectacle de Noël	Salle polyvalente
Vendredi 22	Ecole Saint-Joseph	Spectacle de Noël	Althéa
Samedi 23	FCOC	Tournoi en salle	Salle de sport
Samedi 31	Les Z'Amis de l'An	Réveillon de la St-Sylvestre	Salle polyvalente

JANVIER

Vendredi 5	Au Temps le Dire	Assemblée générale	Salle des Chênes
Samedi 13	Commission culturelle	Programmation : « Hic ! »	Althéa
Dimanche 14	Mairie	Vœux de la municipalité	Salle polyvalente
Vendredi 19	Comité des Fêtes	Assemblée générale	Salle polyvalente
Samedi 20	Amicale des Retraités	Concours de Belote	Salle polyvalente
Jeudi 25	Amicale des Retraités	Assemblée générale	Salle polyvalente
Vendredi 26	Les Amis du Hâvre	Assemblée générale	Salle polyvalente
Dimanche 28	Amicale des Retraités	Thé dansant	Salle polyvalente



AVIS AUX ASSOCIATIONS

Réunion annuelle des associations pour le calendrier des fêtes 2018-2019 :

Toutes les associations de Couffé sont conviées à la réunion le mercredi 8 novembre 2017 à 20h, salle des Chênes.



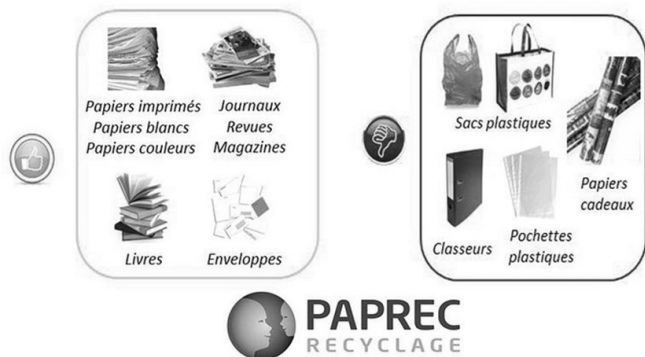
Vie associative

Ecole St-Joseph opération PAPREC

L'APE Saint-Joseph organise à nouveau une opération de recyclage du papier. Une benne de l'entreprise PAPREC sera à votre disposition pour **collecter vos papiers sur le parking de la salle polyvalente du 8 au 15 décembre 2017**.

L'association des parents d'élèves, l'équipe éducative ainsi que les élèves de l'école Saint-Joseph comptent sur votre participation. Alors, venez nombreux pour déposer vos papiers, journaux, magazines et revues dans la benne. Et surtout, n'hésitez pas à transmettre l'information autour de vous afin de collecter un maximum de papier !

Nous vous communiquons, ci-dessous, le guide du tri afin de faciliter la collecte du papier :



APE Ecole Hugues-Aufray : Vide ta chambre

Le dimanche 12 novembre 2017 de 9h à 17h, salle polyvalente de Couffé ; 4€ / table. Nous contacter au 06 28 34 92 72 ou videgreniercouffe44@gmail.com



Comité de Jumelage : Assemblée générale

Le Comité de jumelage vous invite à son Assemblée générale qui se déroulera **vendredi 24 Novembre 2017 à 20h30, salle des chênes**.

Ordre du jour : mot du président ; rapport financier ; élections ; rétrospective sur les différentes manifestations 2017 ; séjour en Angleterre ; fête de l'Europe ; marche gourmande ; week-end en Allemagne ; prévisions 2018.

Un vin d'honneur clôturera la soirée.



Conquérante Musique : soirée

L'Association la Conquérante, section Musique, organise le **samedi 25 novembre 2017 à 20h, salle polyvalente : REPAS CASSOLET**.



Tarifs : repas adulte 20 € - Repas enfant (-12 ans) 10 €

Boissons comprises toute la soirée.

Réservations avant le 10 novembre auprès de Pierre Hamon au 02 40 96 51 40 ou Joseph Dureau au 02 40 96 50 79 ou Laurent Chaillou au 02 40 96 52 55.

Association ADSB Don du sang

Don du sang

L'ADSB (Association pour le Don de Sang Bénévole) organise le **mercredi 3 janvier 2018 de 16h à 19h30** une **collecte de sang** à la salle polyvalente de Couffé.

Un espace enfants est prévu.

Cette année, j'ai décidé de sauver des vies !

Pour tout renseignement : EFS44 - Tél. 02 40 12 33 62 www.dondusang.net



Concours de Belote sans annonce

Dimanche 26 novembre 2017, salle polyvalente de Couffé. Inscriptions entre 13h30 et 14h. 6€/personne.

Lot : cochon partagé entre les participants.



Marché de Noël

Dimanche 10 décembre 2017 de 10h à 18h, salle polyvalente de Couffé (intérieur-extérieur). Restauration sur place.

Réservations et renseignements : 02 40 96 50 97 ou 02 40 96 59 73 ou rene.menoret@orange.fr. Organisé par le Comité de Jumelage.



Au Temps le Dire : A.G.

L'Assemblée générale de l'Association du Patrimoine aura lieu **vendredi 5 janvier 2018 à 20h, salle des Chênes**.

Vie intercommunale

Jeux en Fête

A l'initiative du SIVOM du Secteur de Ligné (Couffé, Le Cellier, Ligné, Mouzeil) et en partenariat avec les associations du territoire.

Petits et grands, venez découvrir et tester de nombreux jeux **samedi 18 novembre de 14h à 19h30 à l'espace Les Charmilles de Mouzeil.**

Au programme :

Pôle jeux de construction

- ✓ Espace k'nex et Lego

Pôle jeux de société

- ✓ Initiation aux jeux de société pour toutes les tranches d'âges. Jeux coopératifs, de stratégie, d'ambiance, de rapidité ...
- ✓ Initiation par le service déchet de la COMPA à des jeux autour de la récupération et du recyclage

Pôle jeux petite enfance (0/5 ans)

- ✓ Jeux d'imitation, de manipulation ...
- ✓ Espace de lecture

Pôle jeux vidéo

- ✓ Initiation jeux virtuelle
- ✓ Rétrogaming

Pôle jeux en bois

Événement familial, gratuit et ouvert à tous

Bar et restauration sur place

Renseignement : SIVOM du Secteur de Ligné, 92 rue des chênes 44850 Ligné - Tél : 02.51.12.20.04



SOS urgences mamans

Association de bénévoles pour la garde d'enfants immédiate, temporaire ou occasionnelle.

En cas d'imprévu concernant vos enfants alors que vous êtes dans l'impossibilité de les garder, il vous suffit d'appeler le 02 51 14 18 61 tous les jours du lundi au vendredi en période scolaire de 7 h 30 à 18 h.

Ce numéro d'appel unique vous mettra en relation avec une téléphoniste qui se chargera de contacter la mère d'accueil de permanence ce jour-là pour venir garder votre enfant soit à votre domicile ou chez elle, ce qui vous conviendra le mieux.

Ceci le temps pour vous de mettre en place une autre solution.

Aucune inscription ni adhésion, seule une participation financière aux frais de fonctionnement de l'association est demandée avec un minimum de 7 € par demi-journée de garde.

Pour tous renseignements en cas de besoin un seul numéro : 02 51 14 18 61



Compa :

Une seconde vie pour les cartouches d'impression

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) propose aux habitants du territoire un nouveau geste de tri. Il est désormais possible de déposer les cartouches usagées en déchèteries.

Chaque année, plus de 80 millions de cartouches d'impression sont consommées en France. Seulement 15% d'entre elles sont collectées pour être traitées. Aujourd'hui, offrez à vos cartouches jet d'encre et lasers usagées une seconde vie en les apportant dans l'une des 5 déchèteries du territoire ! La société LVL se charge ensuite de la collecte et de la valorisation en vue de leur réutilisation, sous la forme de cartouches génériques.

Pourquoi préférer la déchèterie à sa poubelle d'ordures ménagères ?

- ✓ Diminuer sa quantité de déchets,
- ✓ Favoriser le réemploi,
- ✓ Réduire la production de CO2 : la réutilisation des cartouches génère une émission de CO2 inférieure (-45% à -60%) à la production de cartouches neuves,
- ✓ Soutenir l'association Enfance et Partage : 1 € à l'association toutes les 10 cartouches déposées.



SIVOM du Secteur de Ligné

Le RAM devient « le Relais Petite Enfance »

C'est une nouvelle dénomination qui a été actée par les conseillers syndicaux lors du dernier comité syndical, elle illustre mieux les missions réelles du service.

Le Relais est un service gratuit qui s'adresse aux parents, futurs parents, assistants(tes) maternels(les) et aux enfants. Il a un rôle d'information, d'accompagnement, d'écoute et d'éveil dans le domaine de la petite enfance.

Réorganisation des permanences

A compter du 6 novembre 2017, certaines permanences ne se feront que sur rendez-vous, nouveau planning :

Jour	Matin	Après-midi
LUNDI	8h30/12h30 (Le Cellier)	13h30/17h (Le Cellier)
MARDI	9h/12h (Couffé, Ligné ou Mouzeil, sur demande) Sur RDV uniquement	Fermé
MERCREDI	8h30/12h30 (Le Cellier) Sur RDV uniquement	Fermé
JEUDI	8h30/12h30 (Le Cellier)	13h/16h (Ligné) Sur RDV uniquement
VENDREDI	8h30/12h30 (Le Cellier)	Fermé

Contacts du Relais Petite Enfance du SIVOM du Secteur de Ligné :

Pôle enfance Les Gattières, 44850 Le Cellier

Tél : 02.40.25.40.10 / 06.21.68.11.04

Mail : ramsivomligne@orange.fr

Les déchèteries se modernisent

En raison de la fermeture de la déchèterie située à Saint-Mars-la-Jaille jusqu'en février 2018, les 4 autres déchèteries seront accessibles aux horaires habituels :

Déchèterie		lundi	mardi	mercredi
------------	--	-------	-------	----------

Riaillé	matin		9H - 12H30	
	après midi	14H - 17H45		14H - 17H45

Mésanger La Coutume	matin			9H - 12H30
	après midi	13H45 - 18H	13H45 - 18H	13H45 - 18H

Le Cellier	matin	9H - 12H30		9H - 12H30
	après midi	14H - 17H45		14H - 17H45

Loireauxence (Varades)	matin	9H - 12H30		9H - 12H30
	après midi			14H - 17H45

Déchèterie		jeudi	vendredi	samedi
------------	--	-------	----------	--------

Riaillé	matin			9H - 12H30
	après midi		14H - 17H45	14H - 17H45

Mésanger La Coutume	matin		9H - 12H30	9H - 12H30
	après midi	13H45 - 18H	13H45 - 18H	13H45 - 18H

Le Cellier	matin			9H - 12H30
	après midi		14H - 17H45	14H - 17H45

Loireauxence (Varades)	matin		9H - 12H30	9H - 12H30
	après midi		14H - 17H45	14H - 17H45

Erdre et Loire Initiatives recrute

ELI, association intérimaire recherche pour plusieurs postes à pourvoir sur le Pays d'Ancenis :

- ✓ Equipier de collecte ;
- ✓ Agent d'accueil en déchetterie ;
- ✓ Agent entretien des cours d'eau ;
- ✓ Aide à domicile.

Conditions : temps partiel pouvant aller jusqu'au temps plein selon les missions ; CDD d'usage 3 à 6 mois ; dès que possible.

Profil : personne dynamique et motivée ; débutant accepté ; permis B souhaité ; être éligible à l'insertion par l'activité économique (DELD, RSA, jeune moins de 26 ans, reconnaissance TH).

Erdre et Loire Initiatives - Angélique Giraudeau - Coordinatrice de l'Association Intermédiaire - 02.40.83.15.01

Information collective tous les mardi à 14h00 à ELI Ancenis.

Inscription obligatoire.

Des éco-gestes pour la planète



Pour la seconde année consécutive, l'association Eoliennes en pays d'Ancenis (EOLA) organisera, durant l'hiver prochain, un **défi-familles à énergie positive**.

Durant l'hiver 2016-2017, en lien avec l'association Alisée et la COMPA, 20 familles regroupées dans 2 équipes, l'une sur Teillé, l'autre autour de Vair-sur-Loire, se sont engagées, à travers des éco-gestes, à réduire leur consommation d'énergie.

Le résultat est là : les économies s'étagent de 8 à 16%.

Pour l'hiver 2017-2018, et fort de l'expérience acquise, nous envisageons de renouveler le Défi Famille avec 4 équipes de 10 à 12 familles réparties sur le territoire de la COMPA. Ce défi se déroulera du 1^{er} décembre 2017 au 30 avril 2018, et sera animé par l'association EOLA. Il se terminera par une restitution individualisée à chaque famille afin d'évaluer les actions entreprises par chacun.

Les familles intéressées peuvent consulter notre site eoliennes-ancenis.fr (onglet défi-famille)

Pour tout renseignement :

Courriel : economie-energie@eoliennes-ancenis.fr

Téléphone : 06-19-91-42-88

Secours Catholique

Le Secours Catholique est un réseau ouvert à tous qui lutte contre toutes formes de pauvreté et d'exclusion.

Fondé en 1946 par Mgr Jean Rodhain, le Secours Catholique, association loi 1901, cherche à promouvoir une société juste et fraternelle. Il favorise le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions en fidélité aux valeurs de l'Évangile.

Jour après jour, au Secours catholique-Caritas France nous œuvrons pour que chacun ait une place dans la société et ainsi faire reculer la pauvreté et les inégalités. Nous agissons avec les personnes en précarité pour que leur valeur et leur dignité soient enfin reconnues par tous.

En Loire-Atlantique, le Secours Catholique couvre l'ensemble du territoire, grâce à ses 39 équipes locales. Près de 1 500 bénévoles s'engagent aux côtés des personnes défavorisées et non à leur place.

En les impliquant dans nos actions, en les encourageant à exprimer leurs idées et leurs savoirs, nous leur rendons leur place dans la société et construisons ainsi tous ensemble un monde juste et fraternel.

Nos Actions

Accompagnement scolaire, accompagnement secours, accueil familial de vacances, envoi familial de vacances, animation spirituelle, convivialité et lieu d'entraide, éveil à la solidarité, formation, initiation au français et approfondissement, parrainage d'enfants, solidarité internationale...

Où trouver le Secours Catholique près de chez vous ?

Territoire Pays d'Ancenis - Equipe de Ligné - 07 86 49 60 73

Championnat de France de Handball à Ligné

Le FHBL organise le dimanche 26/11 prochain le tour territorial du championnat de France inter comités des jeunes garçons et filles nés en 2004.

Ce sont 12 équipes (6 masculines et 6 féminines) représentant les départements composant la Ligue des Pays de Loire qui vont s'affronter de 9 h à 18 h non stop dans les deux salles Eugène Durand et Costantini de Ligné.

Avec un tel plateau, le spectacle devrait être au rendez-vous. Venez nombreux créer l'ambiance !

Restauration et bar sont prévus pour vous faire passer un agréable moment de convivialité. Entrée gratuite.

Un espace pour donner la parole aux pères

Vous êtes père séparé, divorcé ou en instance de séparation. La Caf de Loire-Atlantique vous propose de venir échanger dans le groupe « paroles de pères ».

Deux professionnels (un travailleur social et un psychologue) animent le groupe pour faciliter la prise de parole, la discussion, l'écoute... dans le respect de chacun, Des échanges en toute liberté qui permettent de se soutenir mutuellement, Un soutien, dans son rôle de père et sa vie d'homme pour rompre l'isolement, Des conseils pour rétablir le dialogue avec l'autre parent et faciliter la relation avec ses enfants,

Une manière de dépasser le conflit familial pour construire ou reconstruire son projet de père.

Où ?

A la maison de l'action sociale, rue Marie Thérèse Eyquem, 44100 Nantes

Sur inscription au 02 51 83 45 36 ou parolesdeperes.cafnantes@caf.cnafmail.fr
Confidentialité assurée, séances gratuites.

Quand ?

Les mardis de 19h30 à 21h45 :

7 novembre, 19 décembre, 30 janvier, 13 mars, 17 avril, 5 juin.

Les mercredis de 19h30 à 21h45 :

29 novembre, 10 janvier, 21 février, 28 mars, 16 mai, 27 juin.



Litige avec un professionnel ?...

Vous avez un litige avec un professionnel à propos de la fourniture de biens ou de services (assurances, travaux, téléphone, Internet...), vous cherchez à vous informer sur vos droits de consommateur.

L'antenne d'Ancenis de l'UFC-Que-Choisir, vous accueille le jeudi matin, de 9h à 12h, à la salle La Bruyère des Abattoirs, 72 rue Saint-Fiacre à Ancenis.

Info CPAM :

**Fin des études ? Premier emploi ?
Informez votre Caisse d'Assurance
Maladie !**



Si vous terminez vos études, il convient d'informer l'Assurance Maladie de votre nouvelle situation et de mettre à jour votre dossier pour continuer à être remboursé de vos frais de santé. Il en est de même si vous travaillez immédiatement à l'issue de vos études.

Comment déclarer votre changement de situation ?

1/ Téléchargez le formulaire « Demande de mutation » disponible sur ameli.fr et remplissez-le avec les éléments demandés.

2/ Adressez ensuite ce formulaire à la Caisse d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence, accompagné des pièces suivantes :

- ✓ une photocopie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou titre de séjour en cours de validité),
- ✓ un relevé d'identité bancaire pour vos remboursements,
- ✓ un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois,
- ✓ s'il y a lieu, votre contrat de travail.

Si vous résidez en Loire-Atlantique, envoyez votre courrier à la CPAM de Loire-Atlantique :

9 rue Gaëtan-Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9.



Bon à savoir : si vous rencontrez des difficultés financières, l'Assurance Maladie peut vous faire bénéficier de la CMU complémentaire ou de l'aide au paiement d'une complémentaire santé.

**Pour en savoir plus,
consultez le site ameli.fr > rubrique Droits et démarches.**

Infos diverses

Quelles démarches à effectuer en cas d'arrêt de travail pour maladie ?



Si votre état de santé n'est pas compatible avec votre activité professionnelle en raison d'une maladie ou au titre d'un risque professionnel (accident du travail ou maladie professionnelle), votre médecin peut vous prescrire un arrêt de travail.

Pour compenser la perte de salaire au cours de l'arrêt, l'Assurance Maladie vous verse, sous certaines conditions, un revenu de remplacement (les indemnités journalières) et prend en charge les dépenses de santé se rapportant à cet arrêt.

En contrepartie, certaines obligations sont à respecter :

- ✓ Envoyez, dans les 48 heures, l'arrêt de travail à la CPAM (volets 1 et 2 au Service Médical) et à votre employeur (volet 3). Bon à savoir : Votre médecin peut transmettre en ligne les volets 1 et 2 de votre arrêt de travail directement au Service Médical. C'est simple et rapide !
- ✓ Respectez les heures de sorties autorisées. Même si votre médecin autorise les sorties, vous devez être présent à votre domicile de 9h à 11h, et de 14h à 16h tous les jours, même le week-end, sauf en cas de soins ou d'examens médicaux. Si votre état de santé le justifie, votre médecin peut exceptionnellement autoriser des sorties libres. Dans ce cas, il indique, sur le volet de l'arrêt de travail destiné au Service Médical, les éléments d'ordre médical justifiant cette autorisation.
- ✓ Ne pas quitter le département, sans autorisation préalable de la CPAM. Votre demande de sortie est à formuler au moins 15 jours à votre départ, via votre compte ameli, en précisant les dates et l'adresse précises de votre séjour.
- ✓ Soumettez-vous aux contrôles de l'Assurance Maladie et rendez-vous aux convocations du Service Médical.
- ✓ En cas d'hospitalisation, adressez le bulletin d'hospitalisation à la CPAM, votre employeur et, si besoin, à votre organisme complémentaire.
- ✓ En cas de reprise du travail avant la fin de votre arrêt, avertissez immédiatement la CPAM.

Consultez le suivi de votre arrêt de travail via votre compte ameli, rubrique Mes démarches en 2 clics > Suivre mes démarches.



Restos du cœur d'Ancenis

Comme chaque année, les Restaurants du Cœur ouvriront leurs portes cet hiver.

Cette campagne d'hiver se déroulera du 20 novembre 2017 au 06 mars 2018.



Les inscriptions et la distribution auront lieu chaque semaine :

le mardi matin de 9h à 11h30

et le mardi après-midi de 14h à 16h

Pour les travailleurs en situation de précarité qui ne pourraient venir le mardi en raison de leurs horaires de travail, l'accueil sera assuré le lundi de 18h à 19h.

Si vous êtes en situation difficile, venez vous inscrire aux Restos du Cœur d'Ancenis.

Des bénévoles seront à votre écoute pour répondre à vos questions et vous aider (jours et horaires précisés ci-dessus.)

Merci d'apporter les pièces justificatives concernant votre situation de famille ainsi que les documents attestant de vos ressources et de vos dépenses.

**RESTOS DU CŒUR d'ANCENIS - 61 rue de l'Hermitage
Tel. : 02.40.83.12.98**

Vaccinations contre la grippe



Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER

Infirmiers diplômés d'Etat au 1 rue du Stade à Couffé :

vous informent :

Vaccination à leur cabinet

jusqu'au 24 novembre,

tous les mardis de 14h à 16h,

sans rendez-vous

Infos pratiques mairie

Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Tél. 02.40.96.50.05

Fax 02.40.96.57.14

mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr



**Fermé le
samedi
23 décembre**

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h
Mardi-Mercredi-Jeudi 9h-12h30
Vendredi 9h-12h et 14h-17h
Samedi 9h-12h

Permanences des élus :

Les demandes de RdV sont à effectuer à l'accueil au 02 40 96 50 05

- Martine CORABOEUF, Mme le Maire de Couffé, reçoit sur RDV
- Bertrand RICHARD adjoint bâtiments - urbanisme - travaux - voirie, reçoit sur RDV
- Laurent COQUET adjoint finances - ressources humaines - agriculture environnement, reçoit sur RDV
- Sylvie LE MOAL adjointe affaires scolaires - restaurant scolaire rythmes scolaires, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Josiane BOIZIAU adjointe publications - tourisme - fêtes et cérémonies - site internet - affaires sociales, reçoit le samedi matin sur RDV 10h-12h
- Eric SOULARD, adjoint animations culturelles - bibliothèque - sport vie associative, reçoit sur RDV

Adresses courriels des élus :

- Maire : martine.coraboeuf@couffe.fr
- Adjoints : bertrand.richard@couffe.fr lcoquet152@orange.fr
sylvie.lm63@gmail.com josiane.boiziau@couffe.fr
eric.soulard@couffe.fr
- Conseillers délégués :
sylvie.lecomte@couffe.fr (accessibilité, sécurité, contentieux)
pascal.robin@couffe.fr (environnement, sentiers)

Bibliothèque municipale

14 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ

Horaires :

Les mercredis de 15 h 00 à 17 h 30
Les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30
Les samedis de 10 h 00 à 12 h 00
Les dimanches de 11 h 00 à 12 h 30

**VOIR
DETAILS
EN PAGE 7**

**Fermé le
Dimanche 12
novembre**

Prochain Couffé-Info

n°322 FEVRIER-MARS 2018

Date limite de dépôt des articles :

avant le 1^{er} JANVIER 2018

Les articles et visuels (photos, logos, etc.) sont à adresser par email
à mairie@couffe.fr

État Civil

NAISSANCES

MOREAU Léane

Le 16 août 2017

DÉSORMEAUX Emmy

Le 1^{er} septembre 2017

DEBIEUVRE Séraphim

Le 02 septembre 2017

TEXIER PISCIONE Thaïs

Le 2 septembre 2017

OGER Arthur

Le 7 septembre 2017

DUPAS Léane

Le 30 septembre 2017



DÉCÈS

CHAILLOU née ANTIER Denise

le 15 octobre 2017



Urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables Demandes déposées en août et septembre

NEVEU Jean-Louis

4 fenêtres de toit - La Tonduère

LAMBERT Rodolphe

4 fenêtres de toit - Les Brousses

GUYONNET Alexandre

Clôture - 335 la Bitière

LANDRE David

Abri de jardin - 261 la Pinetière

MAINGUY Roland

Clôture - 400 la Gruère

PICHON Cyrille

Pose de fenêtres, baie et fenêtre de toit - Le Vigneau

GUILLET-LECOMTE Gaël

Extension habitation - 70 bis rue des Pressoirs

LEBAT Angélique

Habitation - 189 le Moulin de St-Philbert

CAFFIN Thierry

Extension habitation - 98 la Richevardière

BREHIER Valentin

Modification ouverture - 69 la Simonetière

DJELLASSI Hamida

Extension habitation - 205 la Bourgonnière

GODARD Alexandre

Panneaux photovoltaïques - la Tonduère

MAINGUY Gérard

Clôture - 229 la Métellerie

DAUDIN Alexis

Abri et préau - le Charbonneau

BENOIT Johan

Extension habitation - Le Charbonneau

RETIERE Julie

Abri et préau - 376 la Bitière

HUBERT Pierrick

Bâtiment agricole avec panneaux photovoltaïques - la Pauvardière

Infos pratiques diverses

Services d'urgence

- **Médecin** **15** (SAMU)
- **Pharmacie de garde** **3237**
- **Défibrillateur à la mairie**..... (côté mur)

Infirmiers

- **Mmes Sylvie LEHY 02.40.83.65.12 ou 06.87.87.99.75 et Christelle OUARTY 06.67.51.05.50, infirmières à domicile**
Permanence au 6 place St-Pierre de 8h à 8h15 :
Lundi-mardi-mercredi et vendredi sans rendez-vous
Jeudi et samedi avec rendez-vous.
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Jérôme MONTAGNER, infirmiers à domicile 24/24 au 07 85 36 12 05**
1 rue du Stade à Couffé
Permanence au cabinet sur RdV du lundi au samedi : 7h-9h
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24 02.40.83.02.98**
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile) 02.51.12.26.04**

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON - 02.40.96.50.89**
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondant de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06.25.91.64.47

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02.40.77.06.70
Permanences, consultations et vaccinations des nourrissons uniquement sur rendez-vous.
- **R.A.M. (relais assistantes maternelles) - "Arc-en-ciel" du SIVOM - 02 40 25 40 10 - Animatrice : Audrey DELAUNE**
Permanence au Restaurant scolaire de Couffé,
2^e mardi du mois de 9h à 12h ou sur rendez-vous.
- **Halte-garderie "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse - Les Gattières - Le Cellier
02.40.25.31.88 : Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 17h
Maison de l'enfance à Couffé - lundi et vendredi de 9h30 à 16h30 (hors vacances scolaires) : 06.34.04.44.43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02.40.83.14.49 ou 06.19.22.01.99
Directrice : M^{me} Françoise Bourgeois
Lundi, mardi, jeudi et vendredi (et mercredi matin)
de 7h15 à 8h45 et de 16h45 à 19h
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02.40.51.55.60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M. (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)**
téléphone **36 46** du lundi au vendredi de 8h à 17h
Espace Corail - 26 place Francis-Robert à Ancenis :
Lundi mercredi vendredi de 9h-12h / 14h-16h
(fermé pendant les vacances scolaires)
- **M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail**
30 place Francis-Robert - 2^e étage - 06 87 60 60 62
Lundi : de 9h à 12h sans rendez-vous
l'après-midi sur rendez-vous
- **Transport Solidaire « Pilot'Agès »**
Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) - www.caf.fr** Espace Corail - 28 place Francis-Robert à Ancenis
Téléphone : 0 810 25 44 10 (accueil téléphonique personnalisé de 9h à 16h du lundi au vendredi)
Le lundi et le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h (sans rendez-vous) ; le 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 13h30 à 16h (sur rendez-vous au 02.51.83.44.25)
- **A.D.T. (Aide à Domicile pour Tous)**
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au 02.40.88.29.19
Agence ADT :
7 rue Saint Laurent - 44130 Blain - 02.40.79.89.76
24 route de Nantes - 44170 Nozay - 02.40.51.91.17
adt@aideadomicilepourtous.org
www.aideadomicilepourtous.org
- **Assistante sociale** - 02.40.77.06.70
235 rue des Acacias à Ligné
Mairie de Couffé - 1^{er} lundi du mois sur RDV au 02.40.77.06.70
- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**
06.51.07.29.80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile
- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV
mairie du Cellier au 02.40.25.40.18

Habitat

- **A.D.I.L. (Association Départementale d'Information sur le Logement) Centre d'Information sur l'Habitat**
Maison de l'Habitant - 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES - 02.40.89.30.15
ANCENIS : 2^e et 4^e jeudis de 14h à 16h30 - Espace Corail 30 place Francis-Robert - 02.40.89.30.15
LIGNÉ : 3^e mercredi de 14h à 16h30 - 43 rue du Centre
Tél. 02.40.77.04.68
NANTES : du lundi au vendredi (sauf mardi matin)
9h-12h30 13h30-17h / Sur RDV de 17h à 18h et le samedi matin
- **C.A.U.E. (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :**
25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02.40.35.45.40 - www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**
Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles produits de traitement, phytosanitaires...
1^{er} samedi du mois de 14h à 18h

CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

COMPA « gestion des déchets » au 02.40.96.43.22

	Ordures ménagères	Sacs jaunes
Zone agglomérée	Tous les lundis	Lundis des semaines paires
Zone rurale	Lundis des semaines paires	Lundis des semaines paires

A noter :

Report d'une journée si jour férié dans la semaine

A noter : sortir les bacs et les sacs la veille (dimanche) au soir. Les sacs jaunes sont à votre disposition, sur demande, à l'accueil de la mairie.

COUFFÉ Théâtre ALTHÉA

SAISON 2017 - 2018

COUFFÉ
Théâtre ALTHÉA

SAISON 2017 - 2018

La Cie Les Alizés "tout année 2017"
mardi 14 novembre 2017
La Tribouille "le grand saut"
mardi 14 novembre 2017
Commedia "La chemise des passes dangereuses"
mardi 14 novembre 2017
Samedi 18 novembre 2017
Le Bazar Maniaque et Heïdi a bien grandi
mardi 14 novembre 2017
Alizés "tout année 2017"
mardi 14 novembre 2017
Concert "Les entrées de l'Althéa"
mardi 14 novembre 2017

LE CHEMIN DES PASSES DANGEREUSES

par Commedia dell'Quartier

Réunis pour le mariage du benjamin, trois frères que tout sépare sont victimes d'un terrible accident de la route. Ils se retrouvent sur le lieu même où leur père est mort des années auparavant. Un drame qu'ils ont vécu en silence. Aux bords du "Chemin des passes dangereuses", Victor, Ambroise et Carl vont tenter de renouer les liens distendus par un parcours familial douloureux.

Michel Marc Bouchard nous livre un texte fort et percutant sur la vie, la mort, les liens complexes de la fraternité et de la famille.

Une histoire en spirale, une langue drôle et profonde à la fois.

Spectacle déconseillé aux moins de 14 ans, mais Commedia Dell' Quartier propose aux parents une garderie pour leur bout d'choux afin qu'ils profitent pleinement de leur soirée.=

Réservations au 02 40 96 58 80 - Tarifs : adulte 7€ ; Pass 5€ ; jeune 4€

THÉÂTRE

Commedia Dell' Quartier
présente : **LE CHEMIN DES PASSES DANGEREUSES**
de Michel Marc Bouchard

L'ALTHÉA 44-COUFFÉ
DU 18 NOVEMBRE
AU 2 DÉCEMBRE 2017
INFOS/RESA : 02 40 96 58 80
tarif 7€ - Pass 5€ - 6/16 ans 4€

Sam 18 nov 21h00
Dim 19 nov 15h30
Ven 24 nov 21h00
Sam 25 nov 21h00
Dim 26 nov 15h30
Mar 28 nov 21h00
Ven 1er déc 21h00
Sam 02 déc 21h00

P R O G R A M M A T I O N
commune de Couffé



SAM

**16
DÉC**

21 H

Soirée ciné

MA VIE DE COURGETTE

2€

Icare, un enfant que tout le monde appelle « Courgette », est élevé par sa mère, alcoolique. Quand celle-ci meurt accidentellement, il est placé dans un foyer pour enfants. Dans l'établissement, le petit garçon apprend à se faire des amis, qui ont tous connu comme lui une enfance difficile.

Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice sympathisent avec Courgette, mais Simon, le rebelle du groupe, tente d'imposer sa loi au garçon. L'arrivée de Camille chamboule une fois de plus la vie du foyer. La petite fille, malicieuse, ne laisse pas Courgette indifférent, même s'il n'ose pas tout de suite l'avouer. **Venez en famille ! Tarif unique 2 € - réservations mairie 02 40 96 50 05**

HIC !

par Le Bazar Maniaque et Heïdi a bien grandi

Comme à l'accoutumée, selon un rituel bien établi, quatre garçons « dans le vin » se réunissent à heure précise pour trinquer autour d'un zinc de fortune.

Entre états d'âme et performances liquides, le patron et trois piliers s'amusent à servir chansons alcoolisées, musiques à danser et tranches de vie gratinées. Jeu du vin, jeu de la vie.

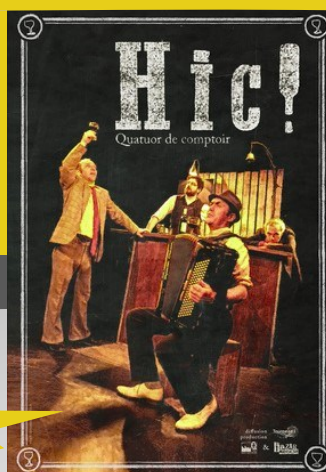
Avec des personnages clownesques et une écriture burlesque, Hic ! est avant tout une comédie au large public qui plonge dans l'univers du bar pour y croiser ses personnages et leur humanité.

Réservations en mairie de Couffé au 02 40 96 50 05
Tarifs : plein 9€ ; réduit 5 € ; moins de 15 ans gratuit

SAM

**13
JANV**
21 H

THÉÂTRE



PASS